



Déclaration au CDEN du 15 novembre

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Président du Conseil départemental, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Octobre 2022 : le manque de personnels est pire que l'année dernière ! De plus, L'enquête de la DEPP confirme le baromètre UNSA : les personnels sont épuisés !

Cette situation à tous les niveaux de notre système éducatif accroît la pression sur les personnels en postes. Épuisés, ils sont soumis de plus en plus à des situations de dilemmes insolubles. C'est ce qu'ont fait ressortir les enquêtes initiées au sein de notre fédération, qu'il s'agisse du « baromètre » ouvert à tous les personnels ou plus spécifiquement de l'enquête sur la Qualité de Vie au Travail des personnels administratifs C, B, A. Cette enquête de la DEPP montre que les enseignants travaillent plus que les autres cadres de la fonction publique, en moyenne 43 heures hebdomadaires contre 39 heures dans le reste de la FPE ; les enseignants travaillent en moyenne 34 jours pendant les périodes scolaires. Pour le SE-Unsa cette étude permet d'objectiver la réalité d'une charge de travail souvent méconnue, notamment en intégrant les préparations et corrections ainsi que les tâches annexes (réunions, relation avec les familles, suivi des EBEP, etc.) au-delà des tâches d'enseignement. Les enseignants de plus en plus nous font ces mêmes remontées, stipulant que les heures en plus des heures devant les élèves ne font que croître. Il est clair que de plus en plus de temps en dehors des heures de classe est nécessaire pour le suivi des élèves et des adaptations nécessaires.

En ce qui concerne la revalorisation des personnels, le budget 2023 ne sera pas à la hauteur ! Dans ce contexte d'extrêmes tensions s'est engagée la concertation sur la revalorisation des personnels de l'Éducation nationale, pendant qu'étaient publiées les enquêtes de la DEPP sur la charge de travail des personnels, largement supérieure à celle du reste de la fonction publique d'état, mais avec des rémunérations moindres et une insatisfaction plus importante qu'en population générale. Cette situation met notre pays face à ses responsabilités. Il lui appartient de trouver des solutions à la hauteur des enjeux, d'ordre notamment structurel. L'UNSA Education dénonce les orientations du budget 2023 qui refuse de se donner les réponses à la hauteur des défis.

Pour le premier degré, l'année 2021-2022 a été riche en matière d'améliorations pour la direction d'école : nouvelles augmentations pour les décharges d'enseignement et l'indemnité de sujétions spéciales (Iss), promulgation de la loi Rilhac et création de la mission de référent direction d'école. Elles sont cependant loin d'être suffisantes et certaines avancées qui devaient être concrétisées ne le sont toujours pas. Enfin, il reste des angles morts, en particulier concernant l'aide administrative et, plus largement, le fonctionnement de l'école. Pour le SE-Unsa, il est urgent d'améliorer considérablement la situation des directeurs et directrices pour le bien-être de tous les personnels et usagers de l'École. Ce sont des avancées attendues par les directeurs et directrices d'école, qui vont dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de travail et c'est pour cette raison que le SE UNSA a défendu et porté la loi Rilhac. La note de service du 13 octobre poursuit ces améliorations avec l'obligation de mise en place désormais d'une formation préalable à la fonction de directeur et devant être délivrée pour les personnes avant toute inscription sur la liste d'aptitude. De plus, les enseignants nommés

directeurs sans être inscrits sur la liste d'aptitude devront bénéficier d'une formation à cette fonction. C'est une avancée importante pour les collègues étant dans ce cas et qui ne pouvaient pas jusqu'à présent en bénéficier, alors que la fonction de directeur d'école ne cesse de se complexifier ! Le SE UNSA veillera à ce que ces mesures soient appliquées dans notre département.

En ce qui concerne les lycées, les propos du Président ou de la ministre Carole Grandjean entretiennent le flou et suscitent la plus vive inquiétude : le SE UNSA refusera qu'on délaisse la formation générale des lycées de la voie professionnelle. La filière Stmg doit être repensée pour offrir des perspectives d'études plus sécurisées et c'est le cas également des autres filières technologiques qui souffrent, pour beaucoup d'entre elles, d'une attractivité moindre. Concernant les maths en classe de 1ère : le ministre fait le mauvais choix. En effet, celui-ci vient d'annoncer que les mathématiques seront incluses dans le tronc commun en classe de première à partir de la rentrée 2023 pour les élèves qui ne choisiront pas l'enseignement de spécialité mathématiques.

Le SE-Unsa est en désaccord avec cette décision qui remet en cause la notion même de tronc commun, puisqu'il sera différent selon le choix de spécialités des élèves. Cette mesure fait aussi courir le risque de consolider une image de « mathématiques punitives » pour les élèves qui, ne choisissant pas cet enseignement de spécialité, auront alors 1h30 de cours supplémentaire de tronc commun. Le SE-Unsa alerte également sur le risque de recréer des filières sous les contraintes d'organisation.

Par ailleurs, le SE-Unsa dénonce une décision prise contre l'avis unanime des organisations syndicales présentes au comité de suivi de la réforme du bac et du lycée général et technologique réuni le 28 septembre dernier.

Alors que dès le début de la réforme du lycée général et technologique, le SE-Unsa avait alerté sur un défaut de conception de la place des mathématiques, il continue de plaider pour des mathématiques intégrées dans le tronc commun pour tous en classe de première. Ce choix est déterminant pour l'enseignement de mathématiques en amont, que ce soit en seconde ou au collège, ainsi qu'en aval pour l'enseignement de spécialité et les enseignements facultatifs de terminale.

Par ailleurs, l'organisation du baccalauréat et le calendrier méritent un travail réflexif afin de repenser la fin d'année scolaire (et plus particulièrement le mois de juin). En ce qui concerne les lycées et la réforme les concernant, ils doivent pouvoir disposer de moyens d'accompagnement suffisants, ce qui pourrait permettre notamment de faire évoluer les choix d'enseignements de spécialité genrés et socialement marqués. Les programmes et la nature des épreuves dans certains enseignements devront être retravaillés comme les épreuves anticipées de français ou le Grand oral par exemple... Le SE-Unsa avec sa fédération a déjà contribué à l'amélioration de cette réforme et continue d'y travailler. Après une première journée de mobilisation réussie en octobre, l'Unsa s'associera à une deuxième journée d'action. Avant de réformer, il faut évaluer .

Aussi, notre service public d'Education se rapproche du point de rupture et les territoires les plus fragiles sont les premiers à en essuyer les conséquences. Cette rentrée est marquée par l'accélération et la révélation au grand public de la vulnérabilité de notre Service public d'Education. La crise du recrutement est tout autant une cause qu'une conséquence d'un système éducatif fragilisé. Aussi, il faut que l'exécutif accepte de regarder sincèrement la réalité des conditions d'exercice au quotidien des personnels et la réalité de l'Ecole après ces 5 dernières années

Nous sommes revenus lors des CDEN et CTSD précédents sur l'attractivité des métiers d'enseignants. En parlant de ces adaptations, l'Unsa dénonce la gestion actuelle des PIALS, avec un manque d'AESH

et des besoins en progression constante et un déplacement trop important et sans concertation avec l'équipe enseignante des AESH en place. Il n'est pas entendable qu'un enfant ayant une notification pour 12 heures d'accompagnement n'en n'ait plus que 6 par exemple, car l'AESH qui s'occupait jusqu'alors de lui doit s'occuper d'un autre élève en même temps, sans pour autant que sa notification ait été modifiée. C'est inacceptable pour l'Unsa !

Concernant notre département, nous sommes très inquiets et attentifs à certaines situations ; les écoles d'Avallon, contraintes de fusionner, l'école Saint Siméon en pleine restructuration, l'école de Thorigny, qui nous inquiète fortement sur l'état général du bâti. Toutes ces situations sont suivies dans le cadre du CHSCTD 89, lors de visites ou d'actions. L'UNSA continue de demander du temps ou des « compensations » qui sont insuffisantes pour ces écoles, avec des collègues contraints de venir travailler sur leurs vacances pour préparer des cartons pour le déménagement, alors que trop peu de temps leur a été accordé sur leur temps de travail avec des remplaçants proposés en soutien. Quant à Avallon, la fusion forcée laisse un goût amer aux familles et aux équipes sur le terrain. C'est ce qui est ressorti de notre visite effectuée par les membres du CHSCTD 89 et qui sera présenté au prochain CHSCT du 25 novembre. Là, encore, les collègues ont du prendre sur leur temps personnel, leur temps de vacances afin de permettre « la meilleure des rentrées ». Généralement, le SE UNSA insiste à nouveau auprès de vous Monsieur le DASEN sur le fait de tenir compte de situations particulières des écoles comme celles qui viennent d'être citées. Lors de changement important, comme cela est le cas ici, les collègues doivent être épaulés. Du temps doit leur être accordé, plus qu'une heure ou deux pour organiser des déménagements. Les enseignants ne sont pas des déménageurs et il n'est absolument pas entendable qu'on propose à des collègues de revenir sur les vacances pour le faire. Ces 2 situations nous ont montré que l'accompagnement est très insuffisant, avec quelquefois des difficultés avec la municipalité. L'Unsa espère que pour d'autres projets de fusions, déménagement d'écoles dans notre département, les collègues seront accompagnés et aidés à la hauteur de leurs besoins. Une autre école doit attirer notre attention en ce début d'année : celle de Thorigny, de nombreuses fissures, infiltrations sont apparues. Ou en est-on Monsieur le DASEN sur l'enquête sur cette école ? D'ailleurs, depuis le mois de septembre, plusieurs écoles ont souffert des orages parfois violents qui ont touché notre département après des périodes de sécheresse, amenant plusieurs écoles à se retrouver avec des dégâts dus à des infiltrations, amenant parfois des dalles de plafond à se retrouver au sol. Autre alerte en lien avec la météo mais cette fois-ci en prévision de la période hivernale. Nous n'avons pas encore eu de remontées de collègues sur des problèmes de chauffage dans les établissements icaunais. Toutefois, l'Unsa s'inquiète sur les conséquences de la crise énergétique. Les factures risquent d'augmenter très fortement. Aussi, il est indispensable de préserver les budgets alloués aux activités pédagogiques. Comme l'Unsa l'a fait sur le plan national en alertant notre Premier Ministre, nous le faisons auprès de vous, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le DASEN et mesdames et messieurs les élus. Qu'en est-il pour notre département ? Des décisions ont-elles été actées, comme la baisse de quelques degrés du chauffage dans les collèges ? Et pour les lycées ? Nous vous demandons de nous présenter aujourd'hui votre plan de sobriété écologique .

Pour le 2nde degré, plusieurs professeurs manquaient à l'appel à cette rentrée. Nous espérons que ces problèmes d'enseignants sont résolus. Concernant nos collègues, nous avons constaté que la plupart d'entre eux ont vu leur DHG augmenter mais encore trop souvent avec des HSA. Ainsi, 9 établissements icaunais bénéficient de plus de 40 HSA dans leur établissements ! La dotation globale passe ainsi de 15 175 heures à 16794 heures. Seuls 3 établissements ne bénéficient pas d'une dotation meilleure en juin, il s'agit des établissements de Briennon, Marie Noel à Joigny et de Montpezat à Sens. Ce dernier perd 7,5 heures postes entre la dotation initiale et celle de juin avec 13 élèves de moins seulement. Cela fait donc beaucoup d'heures en moins en proportion du nombre d'élèves qui ne sont pas inscrits dans cet établissement ! Nous avons constaté aussi pour plusieurs

établissements des HSA transformées en IMP. Enfin, nous voyons aussi l'impact de collèges ruraux, de postes fractionnés sur le temps de trajet décompté pour certains établissements, comme pour celui de Puisaye. Nous devons tenir compte de tous ces paramètres lorsque le travail sur la DHG des établissements sera commencé.

Et puis, cette annonce, crainte depuis un moment, avec la fermeture annoncée du collège de Bléneau en 2023. Les difficultés pointées sur le site de Puisaye le sont depuis plusieurs années, avec cette particularité pour notre département de cette répartition en 3 sites pour le collège de Puisaye. C'est une nouvelle « douloureuse » selon l'équipe enseignante. L'Unsa regrette qu'aucune vraie solution n'ait été proposée depuis 2 ans pour éviter cette fermeture. Plus de travaux réalisés sur ce site, nous laissant penser que ce n'était qu'une question de temps et qu'un des sites finirait par fermer.... En vue de la carte scolaire, l'Unsa demande à ce qu'un maximum de postes soient conservés « et transférés » sur un des 2 autres sites restants. De plus, nous vous demandons aujourd'hui, messieurs le DASEN, le Préfet, le Président du Conseil Départemental, un échange avec les familles, les équipes, les élus mais aussi un engagement clair sur le site de Saint Sauveur. En effet, l'Unsa est inquiète sur le devenir de ce collège. Qu'en sera-t-il? Quelles répartitions envisagez-vous? Quel impact pour les élèves? Quid de la restauration à Saint Fargeau qui accueille aussi les écoliers et les collégiens? Avec ce surplus d'élèves, le service de restauration va se retrouver en difficultés. De nombreuses questions sur l'organisation se posent après cette annonce de fermeture. Et puis après Bienvenu Martin, Bléneau, qui sera le prochain sur la liste, le collège de Briçon? Allez-vous fermer tous nos petits collèges nécessitant des rénovations les uns après les autres? L'Unsa s'inquiète, tout comme les enseignants sur le prochain collège qui subira une fermeture.... Et que dire de l'attractivité de notre département, dont nous parlons si souvent. Cette fermeture est un nouveau signe négatif qui n'incitera pas de nouvelles familles à s'installer dans l'Yonne, surtout en Puisaye !!!!

Pour l'Unsa Education, Solange Silvan et Marie Lamoureux